Location gratuite et à tarif préférentielle de tondeuses mulching et broyeurs à végétaux

Sirtom de la Vallée de la Grosne

Auteur :

Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny
Voir le site internet
Sylvain Galland
zdzg@sirtomgrosne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

illustration_action

Face à l'apport important des déchets verts en déchèterie, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne souhaite tester la promotion de prêt et d'aide à la location de broyeurs de végétaux et de tondeuses mulching pour les habitants du territoire. Pour ce faire, un partenariat avec les professionnels du territoire est mis en place.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire l'apport des déchets verts en déchèterie en sensibilisant les usagers à des pratiques alternatives pour la réutilisation des déchets verts à domicile, via le broyage des végétaux et la tonte mulching (paillage, paillis, compostage).

Le principe de cette opération se décline en deux actions :

- Le SIRTOM investit dans du petit matériel (broyeurs et tondeuses mulching) et le met à disposition des usagers pour un prêt pour essai pour une journée par foyer.

- Le SIRTOM apporte une aide financière forfaitaire à l'utilisation des matériels de broyage et de tondeuse mulching proposés à la location par les professionnels du territoire.

Résultats quantitatifs

5 partenariats avec des magasins de vente/location de matériaux type tondeuses mulching et broyeur à végétaux (sur 6 sur le territoire)

3 stands sur cette action durant divers événements

3 animations de démonstration de broyage/tonte mulching

Sur la période de Juin à Septembre 2016 :

19 contrats de prêt de matériel : 13 contrats pour les tondeuses – 6 contrats pour les broyeurs
5 contrats de location de matériel : 3 contrats pour les tondeuses – 2 contrats pour les broyeurs
Sur l'ensemble des 24 contrats (prêts et locations), 13 sont du magasin se situant dans la plus grosse ville du territoire

Résultats qualitatifs

Le partenariat avec les magasins permettent une communication élargie sur l'action.

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril-Mai 2016 : Rencontres avec les professionnels. 5 magasins sur 6 ont accepté le partenariat

Mai 2016 : Rédaction de la convention de partenariat et des contrats de locations

Juin 2016 : Achat du matériel. Un tondeuse et un broyeur sont achetés par magasin

fin Juin 2016 : Réunion avec les partenaires avant le lancement de l'action

fin Juin 2016 : lancement de l'action

A partir de juillet 2017 : suivi de l'action

Moyens humains

6% d'un ETP

Moyens financiers

Budget

Détails	Budget
Achat matériel : achat broyeur et tondeuses mulching	10 000€
Participation des locations: Prêt/Essai: 100% du contrat pour 1 journée = 125 contrats	10 000€
Participation forfaitaire : 20€ par contrat = 250 contrats	5 000€
Communication : expositions, plaquettes	5 000€
Total	30 000€

Moyens techniques

Nécessité de s'informer sur les machines pour être crédible auprès des professionnels

Partenaires mobilisés

5 magasins qui vendent/louent du matériel type tondeuses/broyeur

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action se déroule sur les 3 ans du "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" et sera adaptée en fonction des retours de la première année.

Une réunion bilan de l'action est effectuée chaque année pour améliorer l'action

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action réside peut-être dans le partenariat avec des professionnels du territoire : ceux ci sont compétents dans la vente de ce genre de matériel et peuvent ainsi conseiller les usagers.

Recommandations éventuelles

Une rencontre physique avec les partenaires pour proposer l’action et se rendre compte chez eux du matériel qu’ils proposent en location ou en vente
Une communication transversale : chez les magasins partenaires, dans les déchèteries, dans les communes.
L’action s’est mise en place rapidement (2 mois) : la réactivité a plu par rapport aux partenaires professionnels.

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN
frederic.jan@ademe.fr
Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté